

SURVEILLANCE DE LA QUALITÉ DE L'AIR DANS LE GRAND SUD

TRIMESTRE N°3 JUILLET - SEPTEMBRE 2025



LE DIOXYDE DE SOUFRE (SO₂)

Les niveaux de fond et de pointe sont stables ou en hausse par rapport au précédent trimestre.

La valeur limite horaire de la protection des écosystèmes a été dépassée une fois aux Utilités.

NB : les valeurs aux Utilités sont présentées à titre indicatif en raison d'un taux de représentativité de 34.2% (<85%).

	Base Vie	Forêt Nord	Utilités
Moyenne trimestrielle	2	1	8
Moyenne horaire maximale	148	65	638
Moyenne journalière maximale	44	11	60
Dépassement VLHPE		0	1
Dépassement VLJPE		0	0
Dépassement SI	0		
Dépassement SA	0		
Dépassement VLH	0		
Dépassement VLJ	0		

Données en microgrammes par mètre cube d'air (µg/m³)

LE DIOXYDE D'AZOTE (NO₂)

Les niveaux de fond et de pointe en dioxyde d'azote sont stables ce trimestre à la Base Vie et restent inférieurs aux valeurs réglementaires.

	Base Vie	Forêt Nord	Utilités
Moyenne trimestrielle	2		
Moyenne horaire maximale	53		
Moyenne journalière maximale	15		
Dépassement SI	0		
Dépassement SA	0		
Dépassement VLH	0		

Données en microgrammes par mètre cube d'air (µg/m³)

LES OXYDES D'AZOTE (NO_x)

Les concentrations en oxydes d'azotes ont augmenté aux Utilités et sont relativement stables la Forêt Nord.

NB : valeurs aux Utilités présentées à titre indicatif en raison d'un taux de représentativité de 32.9% (<85%).

	Base Vie	Forêt Nord	Utilités
Moyenne trimestrielle		1	14
Moyenne horaire maximale		46	149
Moyenne journalière maximale		6	57

Données en microgrammes par mètre cube d'air (µg/m³)

LES POUSSIÈRES FINES (PM₁₀)

Les concentrations de fond en poussières fines PM10 sont en hausse aux Utilités.

A la Forêt Nord et à la Base Vie, les niveaux en PM10 sont globalement stables.

Aucun dépassement des valeurs de référence n'a été été enregistré.

NB : valeurs Utilités présentées à titre indicatif en raison d'un taux de représentativité de 34.6% (<85%).

	Base Vie	Forêt Nord	Utilités
Moyenne trimestrielle	9	15	16
Moyenne horaire maximale	37	77	39
Moyenne journalière maximale	19	37	30
Dépassement SI	0		
Dépassement SA	0		
Dépassement VLJ	0	0	0

Données en microgrammes par mètre cube d'air (µg/m³)

QUELQUES REPÈRES

	SO ₂	NO ₂	PM10
Valeur limite horaire pour la protection des écosystèmes (VLHPE) - ICPE VALE	570 µg/m ³ en moyenne sur 1h glissante ⁽⁵⁾	-	-
Valeur limite journalière pour la protection des écosystèmes (VLJPE) - ICPE VALE	230 µg/m ³ en moyenne journalière	-	-
Seuil d'information et de recommandation (SI)	300 µg/m ³ en moyenne sur 1h glissante	200 µg/m ³ en moyenne sur 1h glissante	50 µg/m ³ en moyenne sur 24h glissante
Seuil d'alerte (SA)	500 µg/m ³ en moyenne sur 3h consécutives	400 µg/m ³ en moyenne sur 3h consécutives	75 µg/m ³ en moyenne sur 24h glissante
Valeur limite horaire (VLH)	350 µg/m ³ en moyenne horaire ⁽¹⁾	200 µg/m ³ en moyenne horaire ⁽³⁾	-
Valeur limite journalière (VLJ)	125 µg/m ³ en moyenne journalière ⁽²⁾	-	50 µg/m ³ en moyenne journalière ⁽⁴⁾

(1) À ne pas dépasser plus de 24h/an. (2) À ne pas dépasser plus de 3j/an. (3) À ne pas dépasser plus de 18h/an. (4) À ne pas dépasser plus de 35j/an. (5) À ne pas dépasser plus de 9h/an